

VALORISATION DE LA FILIERE VITI-VINICOLE PAR LES PAYSAGES

VALUATION OF THE FIELDS VITI-VINICOLES BY THE LANDSCAPES

Nadège FOURNY, Joël ROCHARD

ITV France – Station régionale Champagne
17 rue Jean Chandon Moët – B.P. 20046
51202 Epernay cedex
tél : 03.26.51.50.90 – fax : 03.26.51.50.89
E-mail : nadege.fourny@itvfrance.com

Mots clés : paysage, valorisation, sensibilisation, agressions, methodologie.

Key words : landscape, valuation, sensitization, attacks, methodology.

RESUME

La prise en compte des paysages viticoles dans le développement durable ou l'aménagement du territoire est un thème non négligeable pour la valorisation de la filière viti-vinicole à l'échelle d'une exploitation ou d'une A.O.C.

ITV France, Institut Technique de la Vigne et du Vin, a développé une thématique concernant la valorisation et la protection des paysages viticoles. La création d'une exposition itinérante ayant pour but de sensibiliser les professionnels et de leur faire prendre conscience des différents enjeux des paysages vis-à-vis de l'image et de la perception du grand public.

Des études régionales des zones viticoles sont en cours de réalisation et s'appuient sur une méthodologie validée par un groupe national constitué de responsables de syndicats viticoles, des organismes de développement régionaux, des structures de recherche. Une méthodologie pour la réalisation de ces études est en cours de validation au sein de ce groupe.

ABSTRACT

Taking the wine landscapes into consideration in the durable development or in the regional development is not inconsiderable subject of the valuation of the viti-wine producing field in exploitation scale or an AOC.

ITV France, Technical Institute of the Vineyard and Wine, developed a theme concerning the valuation and the protection of the wine landscapes. The creation an itinerant exposition aiming at making sensitive the professionals and at making them become aware of various stakes in the landscapes towards image and the perception of the general public.

Regional studies of the wine zones are in progress and research structures press on a methodology validated by a national group constituted by responsables for wine syndicates, for regional bodies of development. A methodology for the realization of these studies is in progress of validation within this group.

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la perception qualitative d'un vin n'est plus seulement liée aux caractéristiques du terroir et aux savoir-faire du vigneron. Un consommateur acquiert un vin pour ses caractéristiques organoleptique, mais il prend également en compte l'ensemble du contexte paysager dans lequel le produit est élaboré.

Ainsi, le terroir, témoin d'une histoire, d'une culture représente le lien entre le milieu naturel et le travail de l'homme. Il est donc une des composantes à prendre en compte dans le cadre de la valorisation d'un vin.

Cependant la difficulté de l'approche paysagère est très subjective, elle repose sur des jugements de valeurs propres à chacun.

Parallèlement à la diversité des aspects viticoles (aménagements, conduite de la vigne, gestion des sols..), il faut noter d'autres composantes en rapport avec le site d'élaboration (milieu naturel, architecture, aménagements urbains et industriels...). Or face à ces composantes le monde viticole est peu sensibiliser et surtout dépourvu d'outils juridiques.

Face à ce constat, ITV France a souhaité développer un projet sur cette thématique afin d'avoir une connaissance approfondie des caractéristiques paysagères et ainsi sensibiliser les différents acteurs et intégrer les aspects paysagers dans les itinéraires techniques.

VALEUR HISTORIQUE ET CULTURELLE DU PAYSAGE

L'homme par son travail transforme et aménage le territoire, ainsi les générations successives ont marqué le paysage de leurs empreintes. Il est lié à leur histoire et peut être considéré comme une représentation d'une œuvre collective porteuse d'une identité.

Mais outre cette approche historique et culturelle, le paysage varie en fonction du regard qui lui est porté. En effet la perception individuelle ou collective est liée à la fois à la sensibilité, aux préoccupations, à la culture et aux jugements de valeurs. Le paysage devient un élément émotionnel et symbolique qui s'est progressivement intégré dans la notion de territoire (Fig. 1)

Le paysage est un patrimoine naturel domestiqué et valorisé par l'homme, qui est associé au territoire et au développement en relation avec le milieu naturel, l'architecture et des villages viticoles. Tous ces éléments patrimoniaux sont donc en lien direct avec le paysage dans le regard et la perception du territoire. Ces différents atouts culturels correspondent à un regard porté sur un cadre de vie, un regard de la société sur le territoire. Le paysage devient un patrimoine, un support d'authenticité, témoin d'une expression à la fois culturelle et esthétique du terroir.

Le monde viticole prend en effet aujourd'hui conscience de la valeur des paysages et des images affectives et culturelles qui y sont liées. Le consommateur n'acquiert pas seulement un vin issu de l'interrelation d'un sol, d'un climat et d'un cépage, mais de l'ensemble du contexte dans lequel s'élabore le produit.

Cette prise de conscience paysagère est essentielle pour les vignobles de coteaux et de terrasses aux coûts de production élevés, où l'intégration de la valeur paysagère peut être un atout majeur de leur sauvegarde. Ces vignobles composent souvent des paysages exceptionnels qui sont gravés dans l'imaginaire collectif.

II. EVOLUTION DES PAYSAGES - TERROIR

Le paysage se forme et se transforme au fil des générations sous l'effet de l'homme et de la nature, il est donc constitué d'un empilement d'histoire.

Modification liée à la modernisation

Mais les paysages et le terroir évolue constamment sous l'effet de divers agressions, résultants des activités socio-économiques, notamment l'urbanisation, les infrastructures, le secteur de l'industrie (Fig. 2).

L'urbanisme engendre une évolution rapide du paysage. Le mitage, hormis une perturbation visuelle des paysages, se caractérise par le développement des infrastructures linéaires : routes et autoroutes, TGV..., ainsi que les voies de transports de l'énergie comme les lignes à haute tension.

L'implantation d'une usine dans un secteur viticole contribue parfois à une forte dégradation paysagère.

Parallèlement, le sous-sol pierreux est souvent un des éléments qualitatifs du terroir. Mais cette roche est également intéressante pour l'industrie extractive, ce qui peut parfois aboutir à des situations conflictuelles. Les extractions et éventuellement les exploitations de carrières conduisent à une dégradation visuelle du site parfois complétée par des aménagements annexes disgracieux et une poussière dévalorisante pour le site et pouvant entraîner une altération de la qualité des vins.

Néanmoins sur le plan esthétique, les anciennes carrières, réhabilitées et recolonisées par la végétation, peuvent s'intégrer parfaitement dans un paysage viticole, tout en mettant en évidence le sous-sol, composante du terroir.

La filière viticole est parfois à l'origine d'une dégradation esthétique des paysages. La restructuration des coteaux (suppression des murets), la mise en place d'un mode de conduite atypique par rapport aux pratiques traditionnelles, le choix de piquets inesthétiques ou la présence de plastique (issus de composts ou de film de plantation) sont autant d'exemples, de nature à porter préjudice à la dimension paysagère d'un terroir viticole.

Au-delà du jugement purement visuel d'un paysage, la perception d'un terroir par le grand public est associée au message transmis par les relais d'informations. Les campagnes médiatiques font souvent référence à des craintes de pollutions ou des atteintes graves de l'environnement liées à différents projets (stockage déchets, centrale nucléaire, industrie, etc...). Il est difficile d'évaluer le réel impact lié à ces inquiétudes mais ce risque doit être pris en considération par les professionnels et l'administration régionale ou nationale.

Evolutions liées à la conduite de la vigne

La conduite de la vigne qui intègre également dans une approche globale, la gestion des coteaux (terrassment, hydraulique, sol), les accessoires de palissage..., est une des composantes principales du paysage viticole.

Suite à la crise phylloxérique et l'évolution technologique du 20^{ème} siècle entraînant la disparition du cheval au profit du tracteur, de la machine à vendanger, etc... La modernisation et la mécanisation ont contribué à des aménagements de l'espace rural modifiant les aspects du vignoble qui se traduisent notamment par :

- une simplification du paysage par agrandissement des parcelles,
- l'élimination de nombreuses structures paysagères (arbres isolés ou alignés, haies, talus, bosquets).

- la modification des aménagements de coteaux (murs, terrasses)

Dans le cas de la viticulture, un vignoble ancien est souvent morcelé et constitué d'une diversité de composantes dont notamment, les pentes plus ou moins fortes, les murets en pierres sèches, sans oublier les bosquets, arbres, haies qui constituent un espace naturel pour la faune.

Mais actuellement, le remembrement parcellaire, les travaux fonciers tels que le nivellement contribuent à la création d'infrastructures et à la disparition des éléments fixes. Cette restructuration des vignobles aboutie à la monotonie des paysages, avec un risque éventuel de créer une diminution de la valeur esthétique pouvant être négative pour les vignobles.

Parallèlement à l'aménagement du coteau et au système de conduite, la démarche paysage doit également prendre en compte toutes les composantes visuelles du terroir et en particulier les aspects suivants :

- Equipement de palissage, piquets, liage,
- Aménagements hydrauliques (collecteurs, chemin, bassin),
- Végétalisation et entretien des banquettes,
- Gestion des sols (mulch, enherbement, plastique, etc.).

De plus, dans le cas des bâtiments d'exploitation et des chais, il faut prendre en compte leur intégration tant architecturale que paysagère, par rapport au milieu dans lequel ils sont bâtis.

LES MOYENS DE VALORISATION

Pour valoriser un paysage il faut encore le connaître et savoir le décrire. Si les acteurs de la filière ont su développer des outils de communications pour la promotion de la dégustation des vins, la dimension paysagère des territoires est souvent ignorée ou manque de descripteurs pertinents pour une promotion de ce patrimoine.

ITV France, a souhaité développer différentes actions par le biais de relais professionnel dans les régions et ainsi fédérer différents partenaires autour de cette thématique. Cette démarche a permis la création d'un groupe national pluridisciplinaire qui regroupent des représentants de différents organismes de la recherche et du développement (ministère, filière, CNRS, INRA, architecte-urbaniste, environnement).

Ce groupe national paysage viticole a pour objectif d'établir des outils de protection et de promotion des paysages viticoles en menant différentes actions :

- étude de la typologie des paysages de chaque régions françaises,
- état des lieux des sources d'agressions,
- recherche d'outils pertinents de caractérisation de l'impact paysager des pratiques viticoles,
- modules de formation,
- action de communication et de sensibilisation.

Cette thématique a porté sur la création d'une exposition itinérante intitulée "Terroir, protection de l'environnement paysages viticoles", présentée lors de manifestations techniques ou professionnelles. Elle a pour but de sensibiliser tous les acteurs de la filière et de leur montrer les richesses patrimoniales et esthétiques de leurs terroirs, bien souvent inexploitées.

Elle s'articule autour de deux modules complémentaires, le premier "généraliste" (historique, enjeux, agressions..) et le deuxième "régional" (caractérisation de la région, démarches locales...), agrémentée par de nombreuses photos.

Cet outil de communication est le point de départ d'une démarche plus globale qui vise une connaissance plus fine de la dimension paysagère des terroirs, portant notamment sur les points suivants :

- Elaboration d'un guide méthodologique d'étude paysagère,
- Réflexion sur une charte nationale,
- Développement d'outils de valorisation grand public (Internet, films, etc....).

Certaines études régionales ont été menées en liaison avec le groupe national dans différentes régions (Alsace, Champagne, Rhône-Alpes, etc.). Ces études ont permis de formaliser un guide méthodologique qui s'appuie sur différents aspects :

- Détermination de la zone par les aspects historiques, les spécificités géologiques, les aspects climatiques, le mode de conduite...
- Prise en compte des composantes tels que le milieu naturel, la végétation, l'architecture...
- Caractérisation typologique des zones du vignoble
- Liste des sources d'agressions
- Mise en valeur par des démarches engagées de protection et de valorisation.

Les principales caractéristiques de cette méthodologie seront incluses dans un document ayant pour thème "les paysages viticoles", qui est en cours de réalisation et qui sera diffusée sous forme d'une plaquette, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de la forêt

Notre volonté est de fournir des outils qui pourront devenir demain des références techniques afin de valoriser les paysages viticoles. C'est aussi un moyen de mettre en avant les démarches collectives et individuelles de valorisation et de montrer l'intérêt de la préservation ou la restauration des paysages viticoles.

CONCLUSION

Une réussite paysagère est le fruit d'un équilibre entre le travail de l'homme à exploiter le meilleur parti de l'environnement et les contraintes géographiques. La grande difficulté est de conserver l'harmonie de ces paysages, tout en permettant leur évolution en vue d'y appliquer de nouvelles techniques de culture et d'assurer ainsi la survie économique. La restructuration des vignobles est souvent ressentie comme une menace pour les valeurs paysagères et historiques. De vives oppositions sont apparues entre les protecteurs de la nature et les viticulteurs souhaitant rationaliser leur vignoble.

Aujourd'hui, les producteurs sont de plus en plus conscients de la valeur de leur paysage. Celui-ci devient un outil de développement et d'amélioration du territoire. Mais il ne faut pas pour autant le figer, en faire une vitrine, le vignoble évolue sous la pression péri-urbaine et la mécanisation. Il faut savoir préserver ce capital et maîtriser son évolution tout en gardant les caractéristiques de chaque terroir.

Le thème du paysage est complexe et les outils d'appréciation font souvent défaut, en particulier au niveau esthétique et économique. Dans le concept du développement durable, on cherche en effet à considérer les valeurs économiques des paysages, à apprécier la valeur ajoutée, apportée par les paysages aux produits agricoles. Il est pour cela nécessaire de trouver

des critères objectifs pour évaluer la valeur économique et sociale d'un paysage. Un paysage viticole de qualité ne sert pas seulement à améliorer l'image du vin qui y est produit, mais peut également apporter une plus-value à d'autres secteurs économiques de la région, comme le tourisme.

C'est pourquoi, les choix techniques doivent être définis en fonction d'un contexte local et dans la mesure du possible dans le cadre d'une démarche concertée au niveau d'une unité esthétique du terroir. Cette approche justifie une réflexion de type zonage, associant à la fois les professionnels, les collectivités locales et les structures institutionnelles et permettant de définir une charte paysagère accompagnée d'outils économiques.

BIBLIOGRAPHIE

AMBROISE R., BONNEAUD F., BRUNET-VINCK V. (2001). Paysage et agriculture : un nouveau projet. *Aménagement et territoire, juin 2001, 43-53.*

BERTRAND G. (2001). Sous le paysage.....le territoire. *Patrimoine et paysages culturels. Renaissance des cités d'Europe. Ed. Confluences.*

DESFONTAINES J.-P. (1996). Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole, comme moyen de production du paysage. L'agriculteur producteur des paysages. Un point de vue d'agronome. *Comptes rendus de l'académie d'agriculture de France. Paysage et agriculture, vol 82-n°4-1996.*

ROCHARD J., FOURNY N. (2000). Les paysages viticoles : un enjeu pour la filière vitivinicole. *Office International du vin, mai 2000.*

ROCHARD J., FOURNY N. (2001). Conduite de la vigne et paysage : un nouvel enjeu du 21ème siècle. *12ème journée du GESCO, juillet 2001.*

MURISIER F. (2000). Préservation des paysages Suisse : concilier rationalisation et esthétique. *Mondiaviti 2000.*

Composantes de l'image d'un vin

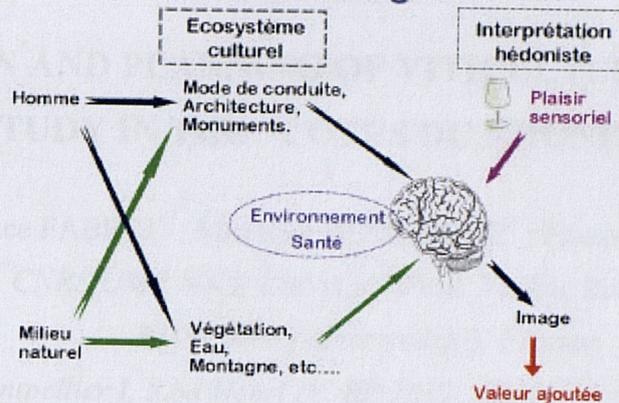


Figure 1: Les composantes de l'image d'un vin

Figure 2 : Les différentes sources d'agressions

